

*Rapports pour avis*

**→ Plan de formation – Orientations 2008**

## Guide formation des personnels des EPLE 2008 - 2009

### Savoirs de base

L'engagement de la Région dans la qualification de ses agents s'appuie sur le socle de connaissances de base. L'enjeu de ces formations est de permettre aux agents d'être capable de mobiliser des fondamentaux utilisables tant dans la vie professionnelle que dans la vie personnelle. Ceci passe par l'acquisition ou le renforcement de savoirs de base en français, en mathématiques et en bureautique.

#### SRGOAEP

Se réconcilier avec l'orthographe et la grammaire pour améliorer les écrits professionnels

**Finalité : Améliorer son niveau en expression écrite afin de rédiger avec plus de facilité tant dans la vie professionnelle que quotidienne**

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Être capable de rédiger des écrits avec davantage de confiance et de facilité</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><i>Adapté au niveau de l'agent sous forme d'Ateliers Pédagogiques Personnalisés (APP)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- se réconcilier avec l'orthographe : l'orthographe des mots usuels, la majuscule à bon escient, le pluriel et les tirets des mots composés.</li> <li>- Revoir et appliquer les principales règles grammaticales : les conjugaisons et les différents types d'accord, la concordance des temps, les adjectifs composés et variables.</li> <li>- Enrichir son vocabulaire</li> <li>- Savoir construire une phrase</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP

**Durée : adaptée au niveau de l'agent (de 4 à 6 jours)**

#### MATHOP

Mathématiques opératoires

**Finalité : Réactiver les savoirs de base concourant à la maîtrise du calcul afin d'être plus à l'aise tant dans la vie professionnelle que quotidienne.**

Objectifs généraux	Contenu	Public
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Acquérir ou réactiver les logiques de calcul afin de pouvoir résoudre des problèmes mathématiques simples en lien avec les situations professionnelles</li> <li>◆ Développer les capacités de raisonnement mathématique et logique</li> <li>◆ Savoir effectuer des opérations de base nécessaires dans le cadre des activités professionnelles : calculs de quantités, préparation de bons de commandes ...</li> <li>◆ Retrouver confiance en ses capacités.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><i>Adapté au niveau de l'agent sous forme d'Ateliers Pédagogiques Personnalisés (APP)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Opérations de base</li> <li>- résolution de problèmes en lien avec les situations professionnelles.</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP

**Durée : adaptée au niveau de l'agent (de 4 à 6 jours)**

<b>INBUIN</b>	<b>Initiation à la bureautique</b>
---------------	------------------------------------

**Finalité : Apprendre à se servir des outils informatiques essentiels : navigateur, messagerie, traitement de texte (notions sommaires) pour être plus autonome dans les actes administratifs indispensables**

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public
<p>◆ Acquérir des compétences de base en informatique et une maîtrise minimale des outils et des usages du multimédia.</p>	<p>Initiation TIMP@SS : 7 modules d'environ 2 heures chacun</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Apprendre : maîtriser les premières bases</li> <li>2) Comprendre : organiser des documents</li> <li>3) Se repérer dans la société de l'information</li> <li>4) Devenir un cyber citoyen</li> <li>5) Créer des documents</li> <li>6) Communiquer avec des outils informatisés</li> <li>7) S'informer au moyen de l'informatique</li> </ol>	<p>Personnel d'EPLÉ et d'EMOP amené à utiliser les outils de bureautique.</p>

**Durée : formation à la « carte » sur une période de 4 mois**

## Formations généralistes

Une grande majorité d'agents TOS a choisi l'intégration dans la fonction publique territoriale. Notre collectivité se doit de les aider, tout comme leurs collègues détachés, à découvrir ou à mieux connaître l'institution régionale au sein de l'organisation administrative française et leur statut au cœur de cette institution.

Par ailleurs, compte tenu de l'engagement concret de la Région, dans la voie du développement durable et de sa volonté de l'inscrire dans le fonctionnement des établissements publics, (Agenda 21 lycée), un module de sensibilisation est proposé aux agents en complément de l'intégration de ces principes dans l'ensemble des formations.

Une formation à l'expression écrite et orale permettra également aux agents chargés de la mission accueil d'être plus à l'aise à leur poste, dans cette fonction importante, premier contact avec le lycée pour tous les usagers.

### FGEICO

### Connaissance de l'environnement territorial et de l'Institution

**Finalité : connaître l'environnement administratif de sa collectivité**

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Appréhender la structuration de l'organisation administrative française</li> <li>◆ Connaître l'institution régionale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les établissements publics : missions, organes consultatifs et délibérants, moyens humains et financiers,</li> <li>- les notions de centralisation, décentralisation, concentration, déconcentration, la fonction publique dans le paysage administratif français,</li> <li>- les collectivités territoriales : la Région, le Département, la Commune (organisation et fonctionnement),</li> <li>- les acteurs, leur statut, leur rôle,</li> <li>- Présentation de l'exécutif régional</li> <li>- Connaître les compétences de la Région</li> </ul>	Personnel des EPLE et des EMOP.

**Durée : 1 jour**

### STATFPT

### Initiation au statut de la Fonction Publique Territoriale

**Finalité : Mieux connaître le statut de la Fonction Publique Territoriale**

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Connaître le statut de la Fonction Publique Territoriale</li> <li>◆ Connaître les droits et obligations des fonctionnaires territoriaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différentes fonctions publiques</li> <li>- Présentation de la structure statutaire (filiales, cadres d'emploi, grades) et les principes d'évolution de carrière,</li> <li>- L'organisation des concours dans la FPT,</li> <li>- Les positions du fonctionnaire,</li> </ul>	Personnel des EPLE et des EMOP

**Durée : ½ jour**

### DEV DUR

### Développement durable

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Sensibilisation à la thématique Développement durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concepts généraux</li> <li>- Les secteurs d'application</li> <li>- L'Agenda 21 de la Région</li> </ul>	Personnel d'EPL et d'EMOP

**Durée : 1/2 jour**

<b>EXECR</b>	<b>Expression écrite</b>
--------------	--------------------------

**Finalité : Améliorer son expression écrite et sa capacité de compréhension des documents écrits.**

<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Contenu</b>	<b>Public cible</b>
♦ Comprendre des consignes écrites et savoir retranscrire par écrit des messages simples ou une conversation téléphonique.	- prise de notes et reformulation écrite, - rédaction de messages téléphoniques, - lecture, analyse et compréhension de notices d'utilisation, - résumés de textes.	Personnel d'EPLE chargé d'accueil de manière permanente ou occasionnelle.

**Durée : 4 jours**

<b>EXPOR</b>	<b>Expression orale</b>
--------------	-------------------------

**Finalité : Améliorer son expression orale**

<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Contenu</b>	<b>Public</b>
♦ Savoir tenir une conversation téléphonique, la retranscrire verbalement et transmettre des messages par oral.	- prise de notes et reformulation orale, - rédaction de messages téléphoniques,	Personnel d'EPLE chargé d'accueil de manière permanente ou occasionnelle.

**Durée : 4 jours**

## Formations professionnelles spécifiques au poste occupé

### ENTRETIEN

Depuis la première loi de décentralisation, la Région Nord – Pas-de-Calais s'est engagée dans un immense programme de construction et de réhabilitation des lycées. Ce souci d'offrir aux élèves et au personnel un cadre de travail agréable et sécurisé doit se traduire au quotidien par un entretien des locaux et des matériels performant, respectueux des règles de sécurité et tenant compte des principes du développement durable en terme de consommation d'eau et d'énergie et de tri des déchets.

#### FTELEN

#### Entretien des surfaces et des sols

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Maîtriser les techniques en matière d'hygiène et d'entretien des surfaces et des sols</li> <li>◆ Savoir organiser son temps de travail</li> <li>◆ Savoir se protéger dans son activité professionnelle et protéger les autres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <u>Pratiques professionnelles</u> : connaître les nouveaux produits ainsi que les techniques à mettre en œuvre pour assurer l'entretien des surfaces nouvelles et des différents revêtements. :                Les différents matériels et leur utilisation (balais, auto-laveuse, monobrosse, etc...)                Les techniques de nettoyage : les produits d'entretiens (propreté, utilisation dosage, précaution, stockage)  <u>Organisation du travail</u> : savoir organiser son temps de travail, préparation du matériel, savoir évaluer le temps nécessaire à l'entretien d'une pièce, savoir remettre en état le matériel</li> <li>- <u>Risques professionnels</u> : savoir se protéger dans son activité professionnelle par l'utilisation des gestes et postures adaptées, par la connaissance des risques électriques, par une tenue adéquate., connaître les risques pour les autres en cas de mauvaise utilisation de matériels (ex : gestion du fil d'une auto-laveuse, ...).</li> </ul>	Personnel d'EPLE chargé de l'entretien des locaux.

**Durée prévisionnelle : 3 jours**

#### FTELHY

#### Hygiène et entretien des locaux de restauration

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Maîtriser les techniques en matière d'hygiène et d'entretien des surfaces et des sols de cuisine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hygiène du corps, les microbes</li> <li>- Hygiène des préparations</li> <li>- Nettoyage et désinfection</li> <li>- Entretien des équipements en cuisine</li> <li>- Hygiène des locaux</li> </ul>	Personnel d'EPLE chargé de l'entretien des locaux.

**Durée prévisionnelle : 1 jour**

<b>FTELLI</b>	<b>Hygiène et entretien du linge</b>
---------------	--------------------------------------

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Maîtriser les techniques en matière d'hygiène et d'entretien du linge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les différents textiles, les taches</li> <li>- Nettoyage, raccommodage et entretien du linge</li> <li>- Vérifier l'état d'hygiène du linge et des literies</li> <li>- Connaître les produits de nettoyage et les désinfectants</li> <li>- Assurer le suivi des entrées et des sorties de pièces de linge</li> </ul>	Personnel d'EPLE chargé de l'entretien du linge.

**Durée prévisionnelle : 2 jours**

## LOGISTIQUE

Dans le cadre des achats responsables, et pour une bonne gestion des matériels et des produits notamment en ce qui concerne l'approvisionnement des cuisines, le magasinage et la gestion des stocks sont la première étape d'une organisation indispensable au bon fonctionnement de l'intendance et du lycée.

<b>FTLGMG</b>	<b>Magasinage</b>
---------------	-------------------

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Maîtriser les techniques permettant d'assurer les fonctions de magasinier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les techniques de réception, contrôle, rangement et distribution des matériels et des produits.</li> </ul>	Personnel d'EPLE chargé de fonctions de magasinage

**Durée prévisionnelle : 2 jours**

<b>FTLGGS</b>	<b>Gestion des stocks</b>
---------------	---------------------------

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Savoir gérer les stocks en respectant la réglementation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les besoins.</li> <li>- Connaître les caractéristiques des produits</li> <li>- Etablir un plan de stockage</li> </ul>	Personnel d'EPLE chargé de la gestion des stocks.

**Durée prévisionnelle : 2 jours**

<b>FTLGCU</b>	<b>Gestion des stocks en cuisine</b>
---------------	--------------------------------------

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Respecter la réglementation en vigueur</li> <li>◆ Savoir gérer les stocks pour l'approvisionnement des cuisines tout en tenant compte de la durée de conservation des denrées alimentaires :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation à la problématique des achats publics</li> <li>- Rôle et importance des prévisions : plan alimentaire, déterminer des prévisions de quantités fiables, choix des produits</li> <li>- Gestion des stocks : contrôle, stockage, cadencier, étiquetage et lecture d'étiquettes, traçabilité des produits, connaissance de familles de produits, inventaire.</li> </ul>	<p>Personnel d'EPLE chargé de la gestion des stocks en cuisine.</p>

**Durée prévisionnelle : 2 jours**

## **RESTAURATION**

Les formations proposées traduisent l'engagement de la Région en faveur d'une restauration scolaire de qualité, citoyenne et moderne, parfaitement intégrée dans le fonctionnement des établissements et dans leur politique éducative et au service du plus grand nombre de lycéens.

<b>FTREPR</b>	<b>Préparations culinaires</b>
---------------	--------------------------------

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Connaître les techniques de préparation et de présentation des plats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Techniques culinaires de base : aider à la réalisation</li> <li>- Techniques de présentation des plats</li> <li>- Maintien des températures pour les préparations culinaires</li> <li>- Respect des règles d'hygiène</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ participant au service de restauration.

**Durée prévisionnelle : 2 jours**

<b>FTRECO</b>	<b>Connaissance des produits alimentaires</b>
---------------	---

Objectifs	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Connaître les produits dont l'introduction dans les menus requiert des dispositions particulières pour donner satisfaction en terme d'hygiène et de qualité gustative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance des aliments</li> <li>- Base de l'équilibre alimentaire</li> <li>- Garantir l'hygiène et la qualité gustative des aliments qui requièrent des dispositions particulières</li> </ul>	Personnel de cuisine participant au service de restauration

**Durée prévisionnelle : 1 jour**

<b>FTRENU</b>	<b>Nutrition en restauration scolaire</b>
---------------	---

Objectifs	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Acquérir les bases de la diététique</li> <li>◆ Adapter la nutrition aux exigences de la collectivité</li> <li>◆ Elaborer des menus équilibrés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les besoins et les apports nutritionnels conseillés,</li> <li>- connaissance des nutriments et des groupes d'aliments,</li> <li>- le principe de l'équilibre des différents repas (association et variété)</li> <li>- les menus particuliers : végétariens, religieux, ...</li> <li>- les comportements en restauration collective, le plan alimentaire, la rédaction des menus équilibrés</li> <li>- Education du goût</li> <li>- Aspects réglementaires</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ participant au service de restauration.

**Durée prévisionnelle : 1 jour**

<b>FTRESE</b>	<b>Service en salle (repas exceptionnels)</b>
---------------	---

Objectifs	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Connaître les techniques d'accueil et de service en salle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation et mise en place des salles et des tables</li> <li>- Accueil et service en salle</li> <li>- Rangement et nettoyage des lieux et des matériels</li> </ul>	Personnel d'EPLE participant au service de restauration.

**Durée prévisionnelle : 1 jour**

<b>FTREOR</b>	<b>Organisation du travail en restauration scolaire</b>
---------------	---

Objectifs	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Organiser le travail d'une équipe en cuisine</li> <li>◆ Savoir proposer des menus</li> <li>◆ Mettre en place une démarche HACCP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation du travail en cuisine et gestion d'une équipe</li> <li>- Valorisation des préparations culinaires : interpréter les fiches techniques, évaluer la qualité des produits de base, vérifier les préparations</li> <li>- Proposition des menus</li> <li>- Mise en place et suivi de la méthode HACCP</li> <li>- Gestion des coûts</li> </ul>	Personnel d'EPLE chefs et seconds de cuisine  Pré-requis : connaissance de la méthode HACCP

**Durée prévisionnelle : 2 jours**

<b>FTRESA</b>	<b>Saveurs régionales</b>
---------------	---------------------------

Objectifs	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Connaître et savoir reproduire les plats typiques de la région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les produits locaux à des fins d'associations culinaires</li> <li>- Marier les saveurs des produits locaux étudiés</li> <li>- Mettre au point des fiches techniques de réalisation avec les produits du terroir</li> </ul>	Personnel d'EPLE : chefs et seconds de cuisine

**Durée prévisionnelle : 2 jours**

<b>FTRERE</b>	<b>Repas du monde</b>
---------------	-----------------------

Objectifs	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Acquérir une méthodologie pour développer sa créativité culinaire autour d'un menu thématique</li> <li>◆ Découvrir des recettes originales et développer sa créativité autour des présentations</li> <li>◆ Menus spécifiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude de fiches techniques</li> <li>- Les repas du monde</li> <li>- Connaissance des produits exotiques, sélection, utilisation, les thématiques et leurs recettes : Asie, Amérique du Sud, Afrique..</li> <li>- Principe de préparation et de présentation des buffets</li> <li>- Menus tenant compte des richesses socio-culturelles</li> </ul>	Personnel d'EPLE : chefs et seconds de cuisine

**Durée prévisionnelle : 2 jours**

**BATIMENT****Entretien et maintenance générale.**

Dans le cadre d'un nécessaire bon fonctionnement, une réponse rapide aux problèmes rencontrés au quotidien doit être apportée par les agents de l'établissement dans les différents corps de métiers du bâtiment. Selon les difficultés rencontrées, l'exigence d'expertise ou encore selon la nature ou l'importance des travaux, les agents d'EMOP peuvent être également sollicités dans ce domaine. Cette répartition des tâches entre les agents des différentes structures s'est dessinée lors des rencontres entre établissements et services dans le cadre des groupes de travail techniques fonctionnant depuis 2006.

<b>FTMAMB</b>		<b>Maintenance des bâtiments</b>
<b>Objectifs</b>	<b>Contenu</b>	<b>Public cible</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ assurer l'entretien courant des bâtiments,</li> <li>◆ assurer les travaux de maintenance des bâtiments,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Maçonnerie</b> : fissures ; mise en place de témoins et réparations ; escaliers : réparation de marches, entretien des fixations ; réfection des enduits, joints, raccords de carrelages...</li> <li>- <b>Menuiserie</b> : Réparation des portes (bois, alu, PVC, métal), assemblages, serrurerie, quincaillerie, petit outillage, traitement des bois, traitement anti-corrosion, réfection des joints d'étanchéité ; stores : entretien, nettoyage ...</li> <li>- <b>Peinture</b> : - vitrerie, crépis, enduits, arasement moquette, peintures, vernis, lasures, mastics, textiles.</li> <li>- <b>Plomberie chauffage</b> : dépannage sur robinetterie et chauffe eau, entretien courant des appareils sanitaires.</li> <li>- <b>Electricité</b> : notions générales, conception des installations, travaux d'entretien courants et travaux d'extension.</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ participant à la maintenance

**Durée prévisionnelle : 15 jours**

<b>FTMAMAC</b>		<b>Maintenance : maçonnerie</b>
<b>Objectifs</b>	<b>Contenu</b>	<b>Public cible</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Assurer l'entretien courant et les travaux de maintenance dans le domaine de la maçonnerie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- maçonnerie briques ;</li> <li>- fissures : mise en place de témoins et réparations ;</li> <li>- escaliers : réparation de marches, entretien des fixations ;</li> <li>- réfection des enduits, joints, raccords de carrelages...</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ participant à la maintenance

**Durée prévisionnelle : 3 jours**

<b>FTMAMEN</b>		<b>Maintenance : menuiserie</b>
<b>Objectifs</b>	<b>Contenu</b>	<b>Public cible</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ assurer l'entretien courant et les travaux de maintenance dans le domaine de la menuiserie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réparation des portes (bois, alu, PVC, métal), assemblages, serrurerie, quincaillerie, petit outillage, traitement des bois, traitement anti-corrosion, réfection des joints d'étanchéité ; stores : entretien, nettoyage ...</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ participant à la maintenance

**Durée prévisionnelle : 3 jours**

<b>FTMAPB</b>	<b>Maintenance : plomberie, eau chaude</b>
---------------	--

Objectifs	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ assurer l'entretien courant et les travaux de maintenance dans les domaines de la plomberie et de l'eau chaude .</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- dépannage sur robinetterie et chauffe eau, entretien courant des appareils sanitaires.</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ participant à la maintenance

Durée prévisionnelle : 3 jours

<b>FTMASIM</b>	<b>Maçonnerie simple</b>
----------------	--------------------------

Objectifs	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation et à la conception de travaux de maçonnerie simple</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude technologique</li> <li>- Connaissance des matériels</li> <li>- Lecture de plans</li> <li>- Connaissance des règles techniques – DTU</li> <li>- Réalisation d'ouvrages simples</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP

Durée prévisionnelle : 5 jours

<b>FTMACA</b>	<b>Carrelage sols et murs</b>
---------------	-------------------------------

Objectifs	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Acquérir les connaissances nécessaires pour réaliser la pose d'un carrelage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les caractéristiques du carrelage,</li> <li>- Les différents types de pose,</li> <li>- L'utilisation des outils,</li> <li>- Les techniques de pose,</li> <li>- Les finitions.</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP

Durée prévisionnelle : 5 jours

<b>FTMAPEI</b>	<b>Travaux préparatoires de peinture</b>
----------------	--

Objectifs	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Etre capable de réaliser des travaux soignés avant la mise en peinture</li> <li>◆ Etre capable d'assurer les travaux de maintenance dans le domaine de la peinture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La préparation des murs nus</li> <li>- Le rôle des enduits et leurs limites</li> <li>- L'application des enduits</li> <li>- Les ponçages, le rôle des lessivages</li> <li>- La préparation soignée sur boiserie.</li> <li>- Entretien des mastics, crépis, lasures, peintures, vernis et textiles</li> <li>- La vitrerie</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP

Durée prévisionnelle : 3 jours

<b>FTMABOI</b>	<b>Peinture boiserie et murs - Travaux de finition</b>
----------------	--

Objectifs	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Etre capable de réaliser une peinture en finition soignée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la finition soignée sur murs</li> <li>- la finition soignée sur boiserie</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP

Durée prévisionnelle : 3 jours

<b>FTMACL</b>	<b>Cloisons, carreaux, plaques</b>
---------------	------------------------------------

Objectifs	Contenu	Public cible
♦ Etre capable de réaliser une cloison, un plafond en plaques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les matériaux, les normes, l'isolation</li> <li>- Les techniques de pose</li> <li>- L'isolation</li> <li>- Les échafaudages</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP

Durée prévisionnelle : 5 jours

## **ELECTRICITE**

La maintenance, le dépannage de base sont assurés par le personnel de l'établissement. Les interventions plus importantes ainsi que les travaux spécifiques exigeant des connaissances approfondies ou nouvelles sont pris en charge par l'EMOP.

<b>FTIEEL</b>	<b>Maintenance : électricité</b>
---------------	----------------------------------

Objectifs	Contenu	Public cible
♦ Assurer l'entretien courant, les contrôles et les travaux de maintenance dans le domaine de l'électricité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- notions générales, conception des installations, travaux d'entretien courants.</li> <li>- Armoires, coffrets et tableaux</li> <li>- Luminaires</li> <li>- Appareillages</li> <li>- Fileries</li> <li>- Eclairage de secours</li> </ul>	Personnel d'EMOP et d'EPLÉ participant à la maintenance en électricité.

Durée prévisionnelle : 3 jours

<b>FTIEIEE</b>	<b>Installation Equipements Electriques</b>
----------------	---

Objectifs	Contenu	Public cible
♦ Acquérir les connaissances nécessaires pour réaliser une installation électrique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir lire un schéma électrique et localiser les circuits</li> <li>- Intervenir sur les montages de base en électricité</li> <li>- Respecter les normes, connaître les risques encourus</li> <li>- Pouvoir assurer l'entretien et une première maintenance</li> </ul>	Personnel d'EMOP et d'EPLÉ participant à des travaux dans le domaine de l'électricité.

Durée prévisionnelle : 4 jours

<b>FTIEPM</b>	<b>Travaux électriques : portails motorisés</b>
---------------	---

Objectifs	Contenu	Public cible
♦ Assurer la maintenance et le dépannage des portails motorisés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir lire un schéma électrique et localiser les circuits</li> <li>- Acquérir les connaissances de base dans le fonctionnement des portails motorisés pour en assurer la maintenance et le dépannage.</li> </ul>	Personnel d'EMOP

Durée prévisionnelle : 3 jours

<b>FTIECA</b>	<b>Travaux électriques : câblage</b>
---------------	--------------------------------------

Objectifs	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Réaliser et assurer la maintenance des câblages en informatique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir lire un schéma et localiser les circuits</li> <li>- Acquérir les connaissances de base dans le câblage informatique pour en assurer la réalisation et la maintenance</li> <li>- La fibre optique</li> </ul>	Personnel d'EMOP et d'EPLE

Durée prévisionnelle : 3 jours

<b>FTIESY</b>	<b>Travaux électriques : système anti-intrusion alarme</b>
---------------	--

Objectifs	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Savoir réaliser une installation de système d'alarme</li> <li>◆ Assurer une maintenance de premier niveau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décoder les différents schémas fonctionnels</li> <li>- Reconnaître les différents constituants</li> <li>- Raccorder les différents constituants de l'ensemble</li> <li>- Réaliser une installation, effectuer sa mise en service (programmation)</li> <li>- Intervenir sur une installation existante</li> <li>- La vidéo surveillance</li> </ul>	Personnel d'EMOP et d'EPLE

Durée prévisionnelle : 3 jours

<b>FTIECH</b>	<b>Maintenance et dépannage des chambres froides</b>
---------------	--

Objectifs	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Connaître les principes de fonctionnement des installations frigorifiques.</li> <li>◆ Savoir assurer la maintenance d'une chambre froide</li> <li>◆ Savoir dépanner une chambre froide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- précautions à prendre lors des arrêts et de la mise en marche d'équipements frigorifiques,</li> <li>- entretien courant, tenue des cahiers d'entretien, recherche d'anomalies,</li> <li>- règles de sécurité</li> <li>- établir un diagnostic sur une installation frigorifique en panne,</li> <li>- maintenance de premier niveau, suivi de la maintenance</li> </ul>	Personnel d'EMOP et d'EPLE

Durée prévisionnelle : 3 jours

<b>FTIECU</b>	<b>Maintenance et dépannage des cuisines</b>
---------------	--

Objectifs	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Assurer l'entretien, la maintenance et le dépannage des installations et des équipements de cuisine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Circuits électriques</li> <li>- Distribution d'eau</li> <li>- Canalisations de gaz et ventilation</li> <li>- Matériel de cuisson</li> <li>- Machines diverses</li> <li>- Machines à laver</li> <li>- Chambres froides</li> </ul>	Personnel d'EMOP

Durée prévisionnelle : 5 jours

**Installations sanitaires et thermiques**

S'il est un domaine dans lequel l'engagement de la Région en matière de développement durable se concrétise c'est bien dans celui des installations sanitaires et thermiques. Tous les efforts doivent converger pour réaliser des économies d'énergie, des réductions d'émissions polluantes tout en continuant à assurer le confort des usagers et du personnel.

Si le choix des matériels et des équipements est essentiel, leur utilisation, l'entretien et la maintenance au quotidien doivent s'inscrire dans la même démarche grâce notamment à des formations adaptées.

<b>FTISTIT</b>	<b>Maintenance installation thermique</b>
----------------	---

Objectifs	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Assurer les contrôles, l'entretien et la maintenance d'une installation de chauffage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les notions de bases sur la réglementation thermique</li> <li>- Les éléments constitutifs d'une installation thermique</li> <li>- Contrôles et entretien des installations : chaudière, pompes, vannes et robinetteries, régulation, réseau hydraulique, échangeur, radiateurs</li> </ul>	Personnel d'EMOP et d'EPL

**Durée prévisionnelle : 5 jours**

<b>FTISTDI</b>	<b>Distribution d'eau sanitaire et thermique</b>
----------------	--

Objectifs	Contenu	Public cible
Assurer la maintenance et le réglage des installations et appareillages sanitaires et de traitement des eaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglementation et risques sanitaires des installations (légiennelle, ...)</li> <li>- Vérification, entretien, réglage des organes de régulation.</li> <li>- Remplacement des éléments et petits appareillages défectueux.</li> <li>- Détartrage périodique</li> <li>- Vérification et contrôle du fonctionnement : température, débit</li> </ul>	Personnels d'EMOP et d'EPL

**Durée prévisionnelle : 5 jours**

<b>FTISTSO</b>	<b>Soudure</b>
----------------	----------------

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Savoir assembler différents matériaux métalliques par procédés de soudage : techniques de soudage</li> <li>◆ Savoir respecter les règles de sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Notions théoriques : principes fondamentaux des procédés,</li> <li>- Différentes préparations et méthodes de soudage,</li> <li>- Différents types des défauts et remèdes</li> </ul>	Personnels d'EMOP et d'EPL

**Durée prévisionnelle : 5 jours**

<b>FTISTCL</b>		<b>Initiation à la maintenance et à l'entretien des installations de traitement de l'air et de climatisation</b>
<b>Objectifs</b>	<b>Contenu</b>	<b>Public cible</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Savoir effectuer les opérations de maintenance de base des appareils et installations de traitement de l'air et de climatisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien courant et périodique</li> <li>- Contrôles, vérifications et réglages : CTA, ventilateurs, extracteurs, groupes frigorifiques, pompes à chaleur, cassette de climatisation</li> <li>- Réglages</li> </ul>	Personnels d'EMOP et d'EPLE

Durée prévisionnelle : 3 jours

## ESPACES VERTS

De nombreux établissements du Nord-Pas-de-Calais ont la chance de bénéficier d'un environnement agréable avec des espaces verts de qualité. Il convient de préserver et d'améliorer encore la gestion de ces espaces. L'entretien de ces zones privilégiées incombe aux agents des lycées. Là aussi le concept de développement durable doit présider aux choix en matière de plantation de végétaux, d'achats de produits phytosanitaires et de matériel ainsi que dans les pratiques avec l'utilisation des engins et le traitement des déchets.

<b>FTEVPL</b>		<b>Espaces verts, plantes et environnement</b>
<b>Objectifs</b>	<b>Contenu</b>	<b>Public cible</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Etre capable d'entretenir les espaces verts,</li> <li>◆ Mieux connaître son sol et l'améliorer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des zones enherbées</li> <li>- Entretien courant des massifs et des jardinières</li> <li>- Utilisation des produits phytosanitaires</li> <li>- Entretien du matériel : connaissance, gestion, entretien et sécurité</li> </ul>	Personnel d'EMOP et d'EPLE participant à l'entretien des espaces verts.

Durée prévisionnelle : 4 jours

<b>FTEVCO</b>		<b>Espaces verts, constructions paysagères</b>
<b>Objectifs</b>	<b>Contenu</b>	<b>Public cible</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Etre capable de réaliser des aménagements paysagers sommaires,</li> <li>◆ Etre capable de réaliser des réparations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'aménagements paysagers sommaires</li> <li>- Restauration de constructions paysagères</li> </ul>	Personnel d'EMOP et d'EPLE participant à l'entretien des espaces verts.

Durée prévisionnelle : 2 jours

## **SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL**

L'ensemble des agents de la collectivité doivent bénéficier de conditions de travail garantissant leur sécurité quelque soit le lieu d'exercice de leurs fonctions. « Hygiène, sécurité et santé » c'est la priorité de l'Institution en matière de formation, de nombreuses actions ont déjà eu lieu dans le cadre du plan de formation 2007. Cette démarche se développe encore en 2008 en s'appuyant sur les différents rapports et échanges menés avec les établissements : connaissance des réglementations, identification, évaluation et prévention des risques, hygiène sur le lieu de travail, maîtrise des règles de sécurité, acquisition de techniques adaptées, sensibilisation aux conduites addictives.

<b>FNACDU</b>	<b>Evaluation des risques et document unique</b>
---------------	--

<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Contenu</b>	<b>Public / Situation professionnelle</b>
- Elaborer des fiches d'évaluation des risques dans le cadre du document unique.	- Présentation du décret (origine et filiation), - Les enjeux de l'évaluation des risques, - Le questionnaire d'investigation, - La détermination des risques, - La définition des risques acceptables ou non, - L'ordonnancement des niveaux de risque, - La rédaction du document unique	- Personnel d'EPLÉ proposé pour assumer les fonctions d'ACMO.

**Durée prévisionnelle : 2 jours**

<b>FNPPGP</b>	<b>Gestes et postures</b>
---------------	---------------------------

**Finalité : Apprendre les gestes et postures permettant une manutention des charges sans danger**

<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Contenu</b>	<b>Public / Situation professionnelle</b>
- Identifier dans une situation de travail les risques liés aux gestes posturaux, - Maîtriser les principes de sécurité physique	- Principes d'ergonomie - Gestes et postures contraignants - Les principes de manutention de charge. - Techniques gestuelles et méthodes de manutention	- Personnel d'EPLÉ et d'EMOP.

**Durée prévisionnelle : 1 jour**

<b>FNPPLE</b>	<b>Légionelle</b>
---------------	-------------------

**Finalité : Connaître et identifier les risques liés à la légionelle**

<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Contenu</b>	<b>Public / Situation professionnelle</b>
- Connaître les risques liés au développement des légionelles sur les différents installations à risque (eau chaude, sanitaire)	- Légionelle : les risques pathogènes - Le contexte réglementaire - Les principales causes de développement dans les systèmes de production d'eau	- Personnel d'EPLÉ, d'EMOP et ACMO

**Durée prévisionnelle : 1 jour**

<b>FNPPRH</b>	<b>Risques travaux en hauteur</b>
---------------	-----------------------------------

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public / Situation professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier dans une situation de travail les risques liés aux travaux en hauteur,</li> <li>- Mettre en place une action de prévention.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques des risques,</li> <li>- Réglementation en vigueur,</li> <li>- Les normes applicables,</li> <li>- Analyse du risque,</li> <li>- Actions de prévention.</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP Public prioritaire : ACMO

Durée prévisionnelle : 1 jour

<b>ACRGRA</b>	<b>Risques liés à l'amiante</b>
---------------	---------------------------------

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public / Situation professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier dans une situation de travail les risques liés à l'amiante,</li> <li>- Mettre en place une action de prévention.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les risques sanitaires : caractéristiques physico-chimiques, toxicité de l'amiante, les matériaux contenant de l'amiante, les produits de substitution</li> <li>- Connaître les obligations de l'employeur : textes réglementaire</li> <li>- Mettre en œuvre une démarche de prévention.</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP Public prioritaire : ACMO

Durée prévisionnelle : 1 jour

<b>FNPPEC</b>	<b>Montage et démontage d'échafaudages</b>
---------------	--

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public / Situation professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer les règles de sécurité lors de montage, de l'utilisation et du démontage d'échafaudages.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Montage, vérification des échafaudages, plates-formes individuelles roulantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnel d'EPLÉ et d'EMOP concerné par le montage et le démontage d'échafaudages.</li> </ul>

Durée prévisionnelle : 2 jours

<b>FNPPRL</b>	<b>Risques liés aux produits dangereux</b>
---------------	--

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Savoir identifier dans une situation de travail, les risques liés aux produits dangereux et savoir mener les actions de prévention qui en découlent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier dans une situation de travail les risques liés aux produits dangereux : caractéristiques des risques,</li> <li>- Réglementation en vigueur, les normes applicables</li> <li>- Identification des produits dangereux : code, symbole de risques</li> <li>- Localisation des produits sur les sites</li> <li>- Les effets sur l'individu</li> <li>- Mettre en place une action de prévention : analyse des risques et mesures préventives</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ assumant les fonctions d'ACMO.

Durée prévisionnelle : 1 jour

<b>FNPPRP</b>		<b>Sensibilisation aux risques professionnelles</b>
<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Contenu</b>	<b>Public / Situation professionnelle</b>
Alerter les agents sur les situations dangereuses au travail Analyser et identifier les mesures à mettre en oeuvre : actes préventifs pour éviter les accidents	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les risques d'accident selon les différentes situation de travail et l'environnement (sites intérieurs, extérieurs)</li> <li>- Les actes préventifs pour éviter les accidents</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP.

**Durée prévisionnelle : 1 jour**

<b>FNPSPI</b>	<b>Sécurité d'une manifestation en intérieur</b>
---------------	--

<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Contenu</b>	<b>Public / Situation professionnelle</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être capable de participer à l'organisation d'une manifestation dans le lycée (théâtre, exposition, journées portes ouvertes, forum métier, ...) dans le respect de la réglementation en vigueur.</li> </ul>	Les interlocuteurs : commissions de sécurité et bureau de contrôle, Le règlement de sécurité incendie : <ul style="list-style-type: none"> <li>- dégagement et circulation,</li> <li>- aménagements intérieurs,</li> <li>- installations électriques temporaires,</li> <li>- moyens de secours,</li> <li>- consignes particulières,</li> <li>- tribunes et gradins,</li> <li>- dispositions particulières.</li> </ul>	- ACMO et autre personnel d'EPLÉ participant à l'organisation de manifestations dans l'établissement.

**Durée prévisionnelle : 1 jour**

<b>FNPPERP</b>	<b>Sécurité, accessibilité, hygiène dans les E.R.P</b>
----------------	--

<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Contenu</b>	<b>Public / Situation professionnelle</b>
" Connaître les éléments et procédures réglementaires en matière de sécurité, d'hygiène et d'accessibilité :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les causes possibles de risques d'incendie,</li> <li>- la législation et les normes</li> <li>- les différents moyens de prévention des risques et les moyens d'intervention,</li> <li>- les besoins des personnes handicapés, la réglementation relative à l'accessibilité de ces personnes,</li> <li>- les différents risques sanitaires dans les bâtiments</li> <li>- les dispositions sanitaires spécifiques,</li> <li>- les obligations et responsabilité des élus et du maître d'ouvrage</li> <li>- le rôle et le niveau de responsabilité de l'agent territorial par rapport au public des ERP</li> </ul>	- Personnel d'EPLÉ et d'EMOP.

**Durée prévisionnelle : 1 jour**

<b>FNPPCD</b>	<b>Sensibilisation aux conduites addictives</b>
---------------	---

Objectifs	Contenu	Public
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Replacer les responsabilités de chacun à 3 niveaux :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- la sécurité au travail,</li> <li>- la santé des agents,</li> <li>- l'intérêt général.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre et détecter les difficultés</li> <li>- Appréhender cette problématique dans le respect de la loi et du règlement interne.</li> <li>- Connaître les structures d'aide et de soins</li> <li>- Connaître les conséquences et resituer le risque alcool et stupéfiant dans le contexte professionnel Être sensibilisé aux conséquences de ces conduites sur le fonctionnement du groupe.</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP.

Durée prévisionnelle : 1/2 jour

<b>FNRGCH</b>	<b>Le Comité d'Hygiène et de Sécurité</b>
---------------	---

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public / Situation professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fixer les objectifs dans le cadre d'une démarche de prévention reposant sur une évaluation des risques,</li> <li>- Proposer des solutions cohérentes et réalistes, en partenariat avec les autres acteurs de la prévention,</li> <li>- Etablir un plan d'action et en évaluer les effets.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonction, rôle et missions du CHS,</li> <li>- Les relations entre les différents partenaires sociaux,</li> <li>- Les conditions de travail et la formation à la sécurité,</li> <li>- Les accidents de travail et de trajet,</li> <li>- Plan de prévention des accidents,</li> <li>- Travail sur l'arbre des causes,</li> <li>- Exercices de mise en situation.</li> </ul>	- Personnel d'EPLÉ et d'EMOP membres du CHS.

Durée prévisionnelle : 5 jours

<b>FNRGCR</b>	<b>Le Comité d'Hygiène et de Sécurité - Actualisation</b>
---------------	---

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public / Situation professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actualisation des connaissances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actualisation des connaissances et perfectionnement</li> <li>- Prise en compte des changements,</li> <li>- Exercices de mise en situation.</li> </ul>	- Personnel d'EPLÉ et d'EMOP membres du CHS.

Durée prévisionnelle : 1 jour

## NORMES

Au delà de la connaissances des risques et des dangers et de la mise en œuvre de comportements adaptés et préventifs par les agents, la loi impose l'acquisition de connaissances et de savoir faire reconnus et validés dans certaines situations de travail. Il s'agit pour les agents d'obtenir une qualification, *maîtriser les enjeux de la sécurité alimentaire et connaître la démarche HACCP, par exemple* ; une habilitation, *électrique par exemple* ; ou un certificat d'aptitude, *à la conduite en sécurité de chariots élévateurs par exemple*.

Ces certifications adaptées aux fonctions ou encore au matériel utilisé doivent être régulièrement renouvelées pour garder leur validité. Ces formations revêtent un caractère obligatoire et la responsabilité de la Région du chef d'établissement mais aussi de l'agent, selon les circonstances, peut être engagée en cas de non réalisation.

<b>FNSPAE</b>	<b>Agent d'évacuation</b>
---------------	---------------------------

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public / Situation professionnelle
- Etre capable d'évacuer un établissement en appliquant les consignes générales de sécurité.	Théorie : - Lecture des plans d'évacuation, - L'action à mener : l'évacuation du personnel et le rôle de chacun (guide-file et serre-file) Exercices pratiques : - Exercices d'évacuation.	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP proposé pour assumer les fonctions d'agent d'évacuation

Durée prévisionnelle : ½ jour

<b>FNSPE2</b>	<b>Equipier de 2<sup>nd</sup> intervention</b>
---------------	--

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public Situation professionnelle
- Connaissance approfondie de l'établissement, des consignes de sécurité, d'incendie (alarme, intervention, évacuation) - Connaissance et mise en œuvre de l'ensemble des moyens de secours dont dispose l'établissement - Réagir et agir rapidement et efficacement face aux différents types de feux	Révision des connaissances de base : combustion, incendie, triangle de feu, classes de feu, agents extincteurs et extinction, moyens de secours Règles de sécurité Intervention et rôle de l'équipier Consignes de sécurité, plan d'évacuation, point de rassemblement Compartimentage, cantons, désenfumage Système de sécurité incendie	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP proposé pour assumer les fonctions d'équipier de sécurité

Durée prévisionnelle : 1 jour

<b>FNHYSS</b>		<b>Restauration scolaire : Sécurité alimentaire</b>
<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Contenu</b>	<b>Public cible</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Maîtriser les enjeux de la sécurité alimentaire</li> <li>◆ Repérer les principaux risques et leurs conséquences</li> <li>◆ Connaître la démarche HACCP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène en restauration collective</li> <li>- Elaborer et suivre le plan de maîtrise sanitaire</li> <li>- Participer à l'élaboration du document unique</li> <li>- Définir un plan de travail de type HACCP, définir une stratégie de contrôle et de maîtrise des risques à chaque stage du processus de production : analyse des dangers, identification des points critiques, surveillance, etc...</li> <li>- Comprendre et savoir utiliser le guide d'achat des viandes, respect du cahier des charges et des clauses techniques.</li> <li>- Conduire les opérations de nettoyage et de désinfection en restauration collective : consignes sécuritaires et plan de nettoyage, classification, propriétés, mode d'actions des détergents et désinfectants, la vérification de l'efficacité des opérations.</li> </ul>	<p>Personnel d'EPL : chefs et seconds de cuisine</p>

**Durée prévisionnelle : 3 jours**

<b>FNHEHO</b>		<b>Habilitation électrique : personnel non électricien – H0B0</b>
<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Contenu</b>	<b>Public cible</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Acquérir les connaissances nécessaires pour la bonne application des règles de prévention contre les risques d'origine électrique en adéquation avec sa qualification.</li> <li>◆ Etre autorisé à accéder aux locaux dans lesquels il y a présence de tension ou réaliser des tâches professionnelles dans un environnement présentant un risque électrique.</li> <li>◆ Pouvoir veiller à sa propre sécurité et à celle du personnel qui est placé éventuellement sous ses ordres.</li> <li>◆ Permettre à l'autorité territoriale de délivrer un titre d'habilitation électrique correspondant aux niveaux BO, BOV, HO.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Notions élémentaires d'électricité,</li> <li>- Dangers du courant électrique,</li> <li>- Réglementation, généralités du décret du 14/11/1988,</li> <li>- Protection des personnes,</li> <li>- Mesures de prévention,</li> <li>- Gestes d'urgence, alerte,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Personnels d'EPL amené à travailler à proximité d'ouvrages ou de conduites électriques</li> <li>- Personnel amené à entrer dans un local électrique.</li> </ul>

**Durée prévisionnelle : 2 jours**

<b>FNEHH1</b>	<b>Habilitation électrique : H1B1 - BR</b>
---------------	--

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Acquérir les connaissances nécessaires pour la bonne application des règles de prévention contre les risques d'origine électrique en adéquation avec sa qualification.</li> <li>◆ Etre autorisé à accéder aux locaux dans lesquels il y a présence de tension ou réaliser des tâches professionnelles dans un environnement présentant un risque électrique.</li> <li>◆ Pouvoir veiller à sa propre sécurité et à celle du personnel qui est placé éventuellement sous ses ordres.</li> <li>◆ Procéder à la consignation des ouvrages électriques</li> <li>◆ Permettre à l'autorité territoriale de délivrer un titre d'habilitation électrique correspondant aux niveaux H1B1.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques d'origine électrique</li> <li>- Moyens de protection</li> <li>- Mesures de prévention</li> <li>- Prescriptions au personnel, obligation de formation</li> <li>- Définitions de la publication UTE C 18.510</li> <li>- Opérations, travaux, interventions</li> <li>- Manœuvres, mesurages, essais et vérifications.</li> <li>- Comportement en présence d'une personne électrisée</li> <li>- Appareillage et outillage portatif</li> <li>- Matériel de protection individuel et collectif.</li> </ul>	<p>Personnels d'EPLÉ et d'EMOP électriciens.</p>

**Durée prévisionnelle : 2 jours**

<b>FNEHH2</b>	<b>Habilitation électrique : H2B2 - BRBC</b>
---------------	--

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Acquérir les connaissances nécessaires pour la bonne application des règles de prévention contre les risques d'origine électrique en adéquation avec sa qualification.</li> <li>◆ Etre autorisé à accéder aux locaux dans lesquels il y a présence de tension ou réaliser des tâches professionnelles dans un environnement présentant un risque électrique.</li> <li>◆ Pouvoir veiller à sa propre sécurité et à celle du personnel qui est placé éventuellement sous ses ordres.</li> <li>◆ Procéder à la consignation des ouvrages électriques</li> <li>◆ Permettre à l'autorité territoriale de délivrer un titre d'habilitation électrique correspondant aux niveaux H2B2.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques d'origine électrique</li> <li>- Moyens de protection</li> <li>- Mesures de prévention</li> <li>- Prescriptions au personnel, obligation de formation</li> <li>- Définitions de la publication UTE C 18.510</li> <li>- Opérations, travaux, interventions</li> <li>- Manœuvres, mesurages, essais et vérifications.</li> <li>- Comportement en présence d'une personne électrisée</li> <li>- Appareillage et outillage portatif</li> <li>- Matériel de protection individuel et collectif.</li> </ul>	<p>Personnels d'EPLÉ et d'EMOP électriciens.</p>

**Durée prévisionnelle : 2 jours**

<b>FNEHRO</b>	<b>Recyclage habilitation électrique personnel non-électricien</b>
---------------	--

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public / Situation professionnelle
- Etre capable de continuer à mettre en œuvre les prescriptions de sécurité de la publication UTE C 18-510	- Sécurité, origines, causes, conséquences, prévention des accidents électriques, - Danger du courant, - Classification des tensions, - Fonctions de l'appareillage, - Normes, décrets, code pénal, code du travail et de la sécurité sociale, prescriptions C 18-510, consignations, schémas, - Matériaux nouveaux de sécurité, - Principes généraux et documents.	- Personnel d'EPLÉ et d'EMOP possédant une habilitation électrique ou un recyclage antérieur à 3 ans

Durée prévisionnelle : 1 jour

<b>FNEHRE</b>	<b>Recyclage habilitation électrique personnel électricien</b>
---------------	--

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public / Situation professionnelle
- Etre capable de continuer à mettre en œuvre les prescriptions de sécurité de la publication UTE C 18-510	- Rappel des points fondamentaux et mises à jour des personnes habilitées et définir l'étendue des tâches et secteurs autorisés : Rappel des principaux textes réglementaires relatifs à la protection contre le risque électrique - Origine du risque électrique et mesures de protection - Prescription de sécurité électrique	- Personnel d'EPLÉ et d'EMOP possédant une habilitation électrique ou un recyclage antérieur à 3 ans

Durée prévisionnelle : 1 jour

<b>FNACFP</b>	<b>Formation préalable à la prise de fonction des Agents Chargés de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO)</b>
---------------	---

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public / Situation professionnelle
- Définir le rôle et les missions des ACMO, - Identifier les compétences des différents acteurs de la prévention dans la collectivité territoriale,  - Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels.	- Les acteurs internes et externes, - Le positionnement et les relations entre l'ACMO et les acteurs, - Les responsabilités des acteurs, - Les actions de prévention, - Les principes de prévention, - L'analyse des situations de travail, - Les accidents et maladies professionnelles, - Les risques professionnels, - Les écrits de l'ACMO	- Personnel d'EPLÉ proposé pour assumer les fonctions d'ACMO.

Durée prévisionnelle : 3 jours

**RAPPEL du rôle de l'ACMO** : Assiste et conseille le chef d'établissement dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail. Exerce une mission de surveillance concernant l'application des consignes de travail et assure la mise en œuvre effective des règles d'hygiène et de sécurité afin de :

- ◆ prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents
- ◆ améliorer les méthodes et le milieu de travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des agents
- ◆ faire progresser la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre
- ◆ veiller à la bonne tenue des cahiers d'hygiène et sécurité.

<b>FNACFC</b>	<b>Formation continue des ACMO - Recyclage</b>
---------------	--

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public / Situation professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à jour ses connaissances en matière d'hygiène et sécurité,</li> <li>- Analyser une situation de travail,</li> <li>- Mettre en place des actions de prévention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expression des stagiaires sur leurs pratiques,</li> <li>- Analyse des situations de travail,</li> <li>- Propositions d'amélioration.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnel d'EPLÉ assumant les fonctions d'ACMO.</li> </ul>

Durée prévisionnelle : 2 jours

<b>FNCACE</b>	<b>Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) Conduite de chariots élévateurs</b>
---------------	--

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public / Situation professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre capable de conduire et manœuvrer un chariot élévateur en sécurité.</li> <li>- Savoir effectuer des opérations de manutention simples et complexes.</li> <li>- Obtenir le CACES.</li> <li>- Recevoir l'autorisation de conduite de la part de l'autorité territoriale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglementation et législation,</li> <li>- Technologie et maintenance du matériel</li> <li>- Conduite, circulation, manœuvres</li> <li>- Exercices de levage et de déplacement de charges en sécurité.</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP amené à conduire un chariot élévateur. <b>(La validation est conditionnée par l'indication précise du type de matériel en service dans l'établissement)</b>

Durée approximative à titre indicatif : 3 jours

<b>FNCAEN</b>	<b>Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) Conduite d'engins auto-portés</b>
---------------	--

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public / Situation professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la conduite d'engins automoteurs à conducteur porté (tondeuse, auto laveuse, ...) tant sur le plan théorique que pratique.</li> <li>- Obtenir le CACES</li> <li>- Recevoir l'autorisation de conduite de la part de l'autorité territoriale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglementation et législation.</li> <li>- Technologie et maintenance du matériel</li> <li>- Conduite, circulation, manœuvres</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP amené à conduire un engin automoteur à conducteur porté. <b>La validation est conditionnée par l'indication précise du type de matériel en service dans l'établissement)</b>

Durée approximative à titre indicatif : 3 jours

<b>FNCA1B</b>	<b>Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) – Conduite d'engins de manutention 1B</b>
---------------	--

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public / Situation professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la conduite des plates-formes élévatrices mobiles de personnel tant sur le plan théorique que pratique.</li> <li>- Utiliser une nacelle dans les meilleures conditions de sécurité</li> <li>- Obtenir le CACES</li> <li>- Recevoir l'autorisation de conduite de la part de l'autorité territoriale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglementation et législation.</li> <li>- Technologie et maintenance du matériel</li> <li>- Notions de physique et de levage</li> <li>- L'organisation des chantiers</li> <li>- Conduite, circulation, manœuvres</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP amené à conduire un élévateur de personnel. <b>La validation est conditionnée par l'indication précise du type de matériel en service dans l'établissement)</b>

Durée approximative à titre indicatif : 3 jours

<b>FNCA3B</b>	<b>Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) – Conduite d'engins de manutention 3B</b>
---------------	--

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public / Situation professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la conduite des plates-formes élévatrices mobiles de personnel tant sur le plan théorique que pratique.</li> <li>- Utiliser une nacelle dans les meilleures conditions de sécurité</li> <li>- Obtenir le CACES</li> <li>- Recevoir l'autorisation de conduite de la part de l'autorité territoriale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer la réglementation et les textes : situer le rôle des instances, répertorier les obligations imposées au niveau du conducteur</li> <li>- Identifier la technologie et la classification : les différentes catégories de PEMP, déduire les utilisations et les limites afférentes</li> <li>- S'imprégner des règles de sécurité, connaître les règles de circulation et de conduite, stationnement et comportements adéquates</li> <li>- Connaître les vérifications et les opérations de maintenance</li> <li>- Pratique : conduite, circulation, manœuvres et examen</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP amené à conduire un élévateur de personnel. <b>La validation est conditionnée par l'indication précise du type de matériel en service dans l'établissement)</b>

Durée approximative à titre indicatif : 3 jours

<b>FNCARE</b>	<b>Recyclage CACES - conduite d'engins auto-portés -</b>
---------------	--

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public / Situation professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre capable de continuer à appliquer les règles de sécurité liées à la conduite d'engins automoteurs à conducteur porté tant sur le plan théorique que pratique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglementation et législation.</li> <li>- Technologie et maintenance du matériel</li> <li>- Conduite, circulation, manœuvres</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP titulaire d'un CACES en fin de validité (5 ans).

Durée approximative à titre indicatif : 2 jours

<b>FNCAMA</b>	<b>Recyclage CACES - conduite d'engins de manutention (1B et 3B)</b>
---------------	--

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public / Situation professionnelle
- Etre capable de continuer à appliquer les règles de sécurité liées à la conduite d'engins de manutention tant sur le plan théorique que pratique.	- Réglementation et législation. - Technologie et maintenance du matériel - Conduite, circulation, manœuvres	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP titulaire d'un CACES en fin de validité (5 ans).

Durée approximative à titre indicatif : 2 jours

<b>FNPPSS</b>	<b>Sauveteurs Secouristes du Travail</b>
---------------	--

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public / Situation professionnelle
- Analyser la situation d'accident, - Protéger, examiner, secourir.	- En fonction de la réglementation en vigueur.	- Personnel d'EPLÉ et d'EMOP

Durée prévisionnelle : 3 jours

<b>FNPPSR</b>	<b>Sauveteurs Secouristes du Travail - Recyclage</b>
---------------	--

Objectifs	Contenu	Public / Situation professionnelle
- Valider la formation initiale de SST.	- En fonction de la réglementation en vigueur.	- Personnel d'EPLÉ et d'EMOP.

Durée prévisionnelle : 1 jour

<b>FNSPS1</b>	<b>Agents de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes (SSIAP 1)</b>
---------------	--

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public / Situation professionnelle
- Identifier les particularités des établissements recevant du public en vue d'obtenir le certificat de qualification d'agent de sécurité incendie SSIAP	- Les comportements du feu et son action sur l'établissement, - Les principes de la réglementation incendie dans les ERP et IGH, - Les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir, - L'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie, - Les limites de son action, - L'extinction des feux naissants, - Visites explicatives, - Mise en situation d'intervention.	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP Pré-requis : -Satisfaire à une évaluation de la capacité du candidat à rédiger des anomalies sur la main courante, -Etre titulaire d'un diplôme de secourisme AFPS ou SST de moins d'un an, -Etre apte physiquement

Durée prévisionnelle : 10 jours

<b>FNSP1R</b>		<b>Agents de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes (SSIAP 1)</b> <b>- Recyclage</b>
<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Contenu</b>	<b>Public / Situation professionnelle</b>
- Etre capable de poursuivre l'exercice de ses fonctions de SSIAP1.	- Réglementation, - Mise en œuvre des moyens d'extinction, - Pratique	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP Pré-requis : -Agent SSIAP1, ERP1en activité depuis 3 ans, - Etre titulaire de l'habilitation électrique H0B0 et de l'AFPS ou SST.

**Durée prévisionnelle : 2 jours**

## **TECHNIQUES DE COMMUNICATION ET D'ANIMATION**

Les lycées sont aujourd'hui ouverts sur la cité, sur le quartier et le poste d'accueil est le premier contact avec l'extérieur et les usagers. Il est nécessaire que les personnes chargées de cette mission aient reçu une formation adaptée qui leur permettra de gérer au mieux les situations, y compris les plus délicates. Dans ce domaine des relations avec le public, les agents TOS, membres à part entière de la communauté éducative, sont parfois en relation directe avec les élèves. Ils doivent être en mesure de pouvoir communiquer sereinement avec eux, y compris en cas de conflits ou encore face à des comportements agressifs. Les formations proposées dans ce domaine doivent les y aider.

<b>ACPHYTEL</b>	<b>Accueil physique et téléphonique</b>
-----------------	---

**Finalité : Savoir accueillir, enregistrer la demande d'un visiteur, le renseigner ou l'orienter de manière simple et claire, gérer l'impatience et l'agressivité.**

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueillir, orienter le public :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- appliquer efficacement les techniques d'accueil,</li> <li>- avoir le comportement approprié à la situation,</li> <li>- mesurer l'impact d'un accueil de qualité.</li> </ul> </li> <li>• Gérer les situations délicates :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- comprendre comment agir, anticiper les problèmes, mesurer les risques et rester ferme en cas de situations difficiles,</li> <li>- utiliser les outils facilitant la maîtrise des situations difficiles.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueillir, orienter le public :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- comprendre et cadrer les demandes,</li> <li>- rester ferme mais courtois,</li> <li>- rassurer, renseigner et orienter efficacement,</li> <li>- gérer le temps à l'accueil ou au téléphone,</li> <li>- traiter une demande ou un appel avec tact et efficacité.</li> </ul> </li> <li>• Gérer les situations délicates :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier les besoins et attentes,</li> <li>- influence de l'accueillant dans la relation,</li> <li>- se connaître pour mieux maîtriser ses réactions,</li> <li>- s'adapter aux différences culturelles,</li> <li>- faire face aux imprévus,</li> <li>- détecter les situations délicates pour anticiper,</li> <li>- faire face aux situations extrêmes : violence verbale, physique, rupture de la communication,</li> <li>- avoir de bons réflexes : ce qu'il faut faire et éviter.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnel d'EPLA amené à participer à l'accueil.</li> </ul>

**Durée prévisionnelle : 3 jours**

<b>TATOAC</b>	<b>Organiser son travail au poste d'accueil</b>
---------------	---

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser son poste de travail, recenser les tâches à accomplir, hiérarchiser les priorités pour gagner en efficacité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La gestion de l'accueil physique                             <ul style="list-style-type: none"> <li>exigences et contraintes du poste</li> <li>comprendre et analyser les documents existants</li> <li>aller chercher l'information</li> </ul> </li> <li>- Outiller la fonction accueil et téléphone                             <ul style="list-style-type: none"> <li>répertoire téléphonique</li> <li>traitement du courrier</li> <li>.....réception des colis</li> <li>les plannings</li> <li>photocopies, imprimés</li> </ul> </li> <li>- transmettre et diffuser un message fiable                             <ul style="list-style-type: none"> <li>poser les bonnes questions</li> <li>sélectionner les informations pertinentes</li> </ul> </li> <li>- Organiser le lieu d'accueil                             <ul style="list-style-type: none"> <li>entretien, décoration</li> </ul> </li> </ul>	Personnel d'EPLE amené à participer à l'accueil

Durée prévisionnelle : 2 jours

<b>TCTR2AD</b>	<b>Etablir la relation avec l'adolescent en difficulté</b>
----------------	--

Finalité : Sensibiliser les agents à la conduite à tenir auprès des adolescents en difficulté

Objectifs	Contenu	Situation professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>- être capable d'analyser les comportements des adolescents,</li> <li>- savoir utiliser les outils et techniques de communication.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qu'est-ce qu'un adolescent ?</li> <li>- L'adolescent dans la société,</li> <li>- Analyse des comportements et attitudes des adolescents,</li> <li>- Définir la relation par rapport à ce public</li> <li>- Techniques d'écoute,</li> <li>- Comment appréhender les conflits et/ou l'agressivité.</li> </ul>	Personnel d'EPLE et d'EMOP

Durée prévisionnelle : 2 jours

<b>MACOCO</b>	<b>Coordonner et animer une petite équipe</b>
---------------	---

Objectifs pédagogiques	Contenu	Situation professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre et maîtriser la dynamique du travail en équipe</li> <li>- Connaître les différents styles d'animation</li> <li>- Disposer d'outils d'animation et de communication.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Auto-diagnostic du style d'animation de l'équipe,</li> <li>- Facteurs d'efficacité et de dynamique d'une équipe,</li> <li>- Outils de communication et d'animation de l'équipe et de relation avec ses membres : écoute, information, négociation, délégation, gestion de conflits,</li> <li>- Facteurs d'efficacité d'une équipe au travail : les déterminer et les appliquer dans une relation de proximité.</li> </ul>	Personnel d'EPLE et d'EMOP ayant à animer une petite équipe

Durée prévisionnelle : 5 jours

<b>FNPPCA</b>	<b>Conduites addictives : informer, sensibiliser, prévenir</b>
---------------	--

Objectifs pédagogiques	-	Situation professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Replacer les responsabilités de chacun à 3 niveaux :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- la sécurité au travail,</li> <li>- la santé des agents,</li> <li>- l'intérêt général.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre et détecter les difficultés</li> <li>- Appréhender cette problématique dans le respect de la loi et du règlement interne.</li> <li>- Connaître les structures d'aide et de soins</li> <li>- Connaître les conséquences et resituer le risque alcool et stupéfiant dans le contexte professionnel</li> <li>- Etre sensibilisé aux conséquences de ces conduites sur le fonctionnement du groupe</li> <li>- Comment conduire un entretien avec un agent en difficulté</li> <li>- Mobiliser une méthodologie de la prévention</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP ayant à animer une petite équipe

**Durée prévisionnelle : 2 jours**

<b>GSITC</b>	<b>Gestion des situations conflictuelles</b>
--------------	--

**Finalité : Mieux savoir gérer les conflits au sein d'une équipe**

Objectifs pédagogiques	Contenu	Situation professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre que ce ne sont pas les conflits qui génèrent le problème mais plutôt la manière de les aborder et de les gérer,</li> <li>- Analyser les motivations et le mécanisme des comportements,</li> <li>- Intégrer les réactions d'une vision systémique du conflit,</li> <li>- Mobiliser les démarches et outils de l'approche systémique des conflits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vision classique du conflit, vision systémique,</li> <li>- Présupposés et postulats de communication systémique,</li> <li>- Origine, motivation et finalité des conflits,</li> <li>- Typologie des conflits organisationnels et interpersonnels,</li> <li>- Démarche globale de gestion de conflits,</li> <li>- Motivation des personnes, mobilisation d'équipe</li> </ul>	Personnel d'EPLÉ et d'EMOP ayant à animer une petite équipe.

**Durée prévisionnelle : 5 jours**



<b>PCTS</b>	<b>Préparation Concours Technicien Supérieur territorial</b>
-------------	--

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public
- Concours externe	- <b>Epreuve écrite</b> Rédaction d'un rapport	Tout public Pré-requis selon le mode d'accès au concours (interne, externe, 3 <sup>ème</sup> voie)
- Concours interne	- <b>Epreuve orale</b> Entretien sur les motivations, les aptitudes et les connaissances du candidat	
- 3 <sup>ème</sup> concours	- <b>Epreuve écrite</b> • Rédaction d'un rapport • composition de mathématiques • étude de cas - <b>Epreuve orale</b> Entretien sur l'expérience, les aptitudes et les connaissances du candidat	
	- <b>Epreuve écrite</b> • Rédaction d'un rapport • composition de mathématiques • étude de cas - <b>Epreuve orale</b> • Entretien sur l'expérience, les aptitudes et les connaissances du candidat • Interrogation orale sur les collectivités territoriales (fonctionnement et organisation)	

Durée : environ 60h par an en discontinu

<b>PCCT</b>	<b>Préparation Concours Contrôleur Territorial de Travaux</b>
-------------	---

Objectifs pédagogiques	Contenu	Public
- Concours interne	- <b>Epreuve écrite</b> Rédaction d'un rapport	Tout public Pré-requis selon le mode d'accès au concours (interne, externe, 3 <sup>ème</sup> voie)
- Concours externe et 3 <sup>ème</sup> concours	- <b>Epreuve orale</b> Entretien sur les motivations, les aptitudes et les connaissances du candidat	
	- <b>Epreuve écrite</b> • Résumé de texte et commentaire • Epreuve de mathématiques : exercice numérique et réalisation graphique - <b>Epreuve orale</b> Entretien sur l'expérience, les aptitudes à encadrer et les connaissances du candidat	

Durée : environ 60h par an en discontinu

## Filière Administrative

<b>PCAA</b>	<b>Préparation Concours Adjoint Administratif 1ère Classe</b>
-------------	---

<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Contenu</b>	<b>Public</b>
- Epreuves écrites	- <b>Français</b> • répondre à des questions à partir d'un texte • exercices en vocabulaire, orthographe et grammaire - <b>Tableau numérique</b> Etablir un tableau à partir d'éléments fournis	Tout public Pré-requis selon le mode d'accès au concours (interne, externe, 3 <sup>ème</sup> voie)
- Epreuves orales et pratiques	- <b>Epreuve orale</b> Entretien sur les motivations, les missions et l'environnement professionnel - <b>Epreuve pratique de bureautique</b> Traitement de texte, utilisation d'un tableur et des technologies de l'information et de la communication	
- Epreuve facultative	- <b>Epreuve de langue vivante étrangère</b> <b>OU</b> - <b>Epreuve orale sur des notions générales de droit de la famille ou de droit public ou de finances publiques</b>	

Durée : environ 60h par an en discontinu

Toutes les informations sur les concours et examens sont disponibles sur les sites suivants :

- ◆ Centre de Gestion du Nord : [www.cdg59.fr](http://www.cdg59.fr)
- ◆ Centre de Gestion du Pas de Calais : [www.cdg62.org](http://www.cdg62.org)
- ◆ CNFPT – Lille : [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)

### Dispositifs réglementés

La recherche d'une évolution dans sa vie professionnelle, encouragée par la collectivité, peut se faire, on l'a vu, grâce à la formation ou par la réussite à un concours. Il peut-être également pertinent pour l'agent d'entreprendre une validation des acquis de l'expérience ou encore un bilan de compétences. Un congé de formation professionnelle est également permis dans certaines conditions.

<b>VAE</b>	<b>Validation des acquis de l'expérience</b>	<b>Tout public</b>
------------	--	--------------------

**Nous attirons votre attention sur le fait que la VAE est sans incidence directe sur la carrière (exemple l'accès à un poste s'effectue sur d'autres critères prépondérants)**

La Validation des Acquis et de l'Expérience, est un droit individuel (loi du 17 janvier 2002 – loi du 19 février 2007). Elle permet la reconnaissance de l'expérience professionnelle, associative ou bénévole pour obtenir un diplôme, un titre professionnel ou un certificat de qualification professionnelle (C.Q.P.) inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

<b>BILCOM</b>	<b>Bilan de compétences</b>	<b>Tout public</b>
---------------	-----------------------------	--------------------

**Nous attirons votre attention sur le fait que le bilan de compétences est sans incidence directe sur la carrière (exemple l'accès à un poste s'effectue sur d'autres critères prépondérants)**

Le bilan de compétences (droit du travail – loi du 12 Juillet 1984) permet à un agent d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel, de réduire la durée des formations obligatoires (les décrets d'applications de la loi du 19 février 2007 ne sont pas parus à ce jour (octobre 2007)

<b>CFP</b>	<b>Congé de Formation Professionnelle</b>	<b>Tout public</b>
------------	---	--------------------

Le Congé de Formation Professionnelle permet à tout agent titulaire ou non, au cours de sa vie professionnelle, de suivre à son initiative et à titre individuel, des actions de formation, indépendamment de sa participation aux stages compris dans le plan de formation de la Collectivité. Pour en bénéficier, l'agent doit remplir certaines conditions et présenter sa demande à l'employeur, selon une procédure déterminée. (Loi du 12 juillet 1984, décret du 9 octobre 1985)

*Rapports pour avis*

**→ Modalités de gestion des EMOP**

# DOCUMENT DE TRAVAIL

REGION NORD PAS DE CALAIS

DIRECTION DU PATRIMOINE

POLE DE COORDINATION ET DE GESTION TECHNIQUE

SERVICE DE COORDINATION DES EMOP

MAINTENANCE ET ENTRETIEN

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES RELATIF AUX TRAVAUX EN  
HAUTEUR

Equipe Mobile d' Ouvriers Professionnels  
de

E.P.L.E :

## **Article 1 : Objet des Missions**

Les présentes missions ont pour objet la maintenance et l'entretien des installations situées en hauteur.

## **Article 2 : Descriptif des installations**

Les installations visées au présent cahier des clauses techniques comprennent :

### 2.1. Infrastructures/Superstructures verticales et horizontales :

- Structures métalliques
- Charpentes
- Balustrades/ balcons/auvents

### 2.2. Menuiseries extérieures :

- Verrières et éléments vitrés situés à plus de 4 m de hauteur par rapport au plancher
- Stores extérieurs/volets et brises soleil

### 2.3. Luminaires

## **Article 3 : Obligations et responsabilités**

### 3.1. Organisation des interventions :

L'EMOP effectue les visites nécessaires au bon fonctionnement des installations dans les conditions normales de sécurité ( nettoyage, traitement, réfection de peinture, remplacement d'ampoules).

Les visites sont effectuées conformément aux normes et règlements en vigueur.

L'établissement s'engage à accepter, sauf en cas d'impossibilité majeure, les dates de visites proposées par l'EMOP.

### 3.2. Nature des opérations réalisées par l'EMOP :

La maintenance et l'entretien portent sur les éléments suivants :

- Structures métalliques : maintenance, entretien, traitement anti-corrosion.
- Charpentes : réfection des peintures et/ou des lasures
- Balustrades/ balcons/ auvents : remise en peinture

- Menuiseries :
  - nettoyage annuel des verrières et éléments vitrés situés à plus de 4 m de hauteur par rapport au plancher
  - entretien des peintures, vernis et lasures sur les parties intérieures et extérieures
  - stores extérieurs/volets et brises soleil : réparation motorisation et réfection de l'automatisation
- Luminaires :
  - nettoyage général (selon accessibilité)
  - remplacement des lampes à incandescence, fluo, etc..(selon accessibilité)

### 3.3. Organisation des interventions :

L'EMOP effectue une visite annuelle. Elle doit prévenir l'établissement de sa visite huit jours avant l'intervention.

Pour les dépannages, l'EMOP s'engage à intervenir, en dehors des week end et jours fériés, dans un délai de 24 heures après demande faxée.

Il en est de même en cas de vandalisme, sinistre ou demande spécifique de travaux de remise en état.

L'établissement devra désigner, lors de chaque visite, une personne qualifiée pour accompagner le technicien de l'EMOP et signaler les désordres éventuellement constatés.

Toutes les interventions sont consignées sur une fiche d'intervention qui sera dûment remplie et signée par le technicien intervenant et le responsable ou délégué de l'établissement demandeur.

<b>Article 4 : Equipements et matériels concernés</b>
---

L'établissement s'engage à fournir le matériel d'entretien courant (ampoules, peinture, produits nettoyants ..) nécessaire à l'EMOP, et à évacuer par lui même les déchets.

L'EMOP déclare et reconnaît avoir pleine et entière connaissance des installations composées de la liste suivante :

- 
- 
- 
- 
- 
- 

Pour l'EPL

« Bon pour acceptation »

Visa du Gestionnaire Le Chef d'établissement  
Chef d'établissement

Pour l'EMOP

« Bon pour acceptation »

Visa du Gestionnaire Le

Cachet de l'Etablissement

